

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKA & MIEZAN BUILDING SARL » en abrégé « A & M BUILDING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX SICOGI 1, Lot 170, Ilot H

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKA & MIEZAN BUILDING SARL »

en abrégé « A & M BUILDING »

Objet :

- Le Bâtiment et les travaux publics
- Le génie civil et la topographie
- L'Hydraulique et l'électricité
- La voirie et réseaux divers
- les fournitures de bureaux
- Les transferts d'argent
- L'import-Export
- Le commerce général
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX SICOGI 1, Lot 170, Ilot H

Dirigeant(s) M MIEZAN TASSI YVES LAURENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00907 du 10/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11669/GTCA/RC/2023 du 10/02/2023

